



# Rapide Bressaud

## REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1 : Le tournoi

L'Echiquier des Hautes Vosges organise le 1er Rapide Bressaud le 27/09/2020.

Le tournoi est homologué « Rapide Fide ».

Lieu des rencontres : Salle des Fêtes – derrière la Mairie - 12 place du Champstel – 88250 La Bresse.

Le tournoi est uniquement ouvert aux joueurs ayant une licence FFE pour la saison en cours (licence A ou B). Une préinscription devra être faite par email avant le 26 septembre 20h00. Seuls les joueurs préinscrits dans les délais prévus pourront participer au tournoi. En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie Coronavirus-19, **la participation sera strictement limitée à 40 joueurs**. Dans ce contexte très particulier, la priorité dans les inscriptions sera donnée dans l'ordre aux joueurs de l'Echiquier des Hautes Vosges et en second lieu aux joueurs vosgiens.

### Article 2 : Règles sanitaires

Outre la limitation du nombre de joueurs présents dans la salle évoquée ci-dessus, les accompagnants ne devront pas rester dans la salle. Les tables seront positionnées de manière à respecter au minimum la distance d'un mètre. Dès l'entrée du bâtiment, le port de masque sera obligatoire pour toute personne âgée de plus de 11 ans. Le port du masque devra être constant, jusqu'à la sortie du bâtiment (sauf le temps de prendre un éventuel rafraîchissement). Toutes les personnes présentes devront éviter de circuler dans la salle et éviter les attroupements en particulier pour la prise de connaissance des appariements et des résultats (en file indienne). Les joueurs devront systématiquement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique avant et après chaque partie d'échecs. Les salutations par poignée de mains seront proscrites.

**Toute personne ayant des symptômes pouvant évoquer une possible COVID-19 devra s'abstenir de participer ou d'assister au tournoi.**

### Article 3 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE dans leur dernière version.

Les appariements se feront au « système Suisse » à l'aide de la dernière version du logiciel PAPI.

Pour les joueurs qui ont un « ELO Rapide National » mais un « ELO Lent FIDE », l'ELO Rapide sera automatiquement remplacé par l'ELO Lent.

Tous les joueurs inscrits dans les délais et titulaires d'une licence FFE valide pour la saison en cours seront pris en compte dans l'appariement dès la 1<sup>ère</sup> ronde. Le « Bye » n'est pas autorisé pour ce tournoi.

En cas d'erreur dans la prise en compte du résultat d'une partie, la correction devra être demandée avant l'affichage de l'appariement de la ronde suivante.

### Article 4 : Cadence

Cadences : 7 rondes en 15 minutes par joueur + 3 secondes par coup joué.

### Article 5 : Horaires

Pointages : le 27/09/2020 de 09h00 à 09h45

Début de la 1<sup>ère</sup> ronde à 10h00

Pause repas : à l'issue de la 3<sup>ème</sup> ronde (vers 12h15) et jusqu'au lancement de la 4<sup>ème</sup> ronde à 14h00.

Clôture du Tournoi : le même jour vers 17h00

### Article 6 : Droits d'inscription

Droits d'inscription : il n' y aura pas de droits d'inscription pour cette première édition du Rapide Bressaud en raison du contexte particulier de son déroulement.

### **Article 7 : Départage**

Départage des exæquos : BUCHHOLZ et ensuite PERFORMANCE.

### **Article 8 : Récompenses**

Il n'est pas prévu de récompenses.

### **Article 9 : Forfaits**

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 10 minutes de retard par rapport au lancement de la ronde est considéré comme forfait.

Un joueur absent sans en avoir informé préalablement l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables, avant que les prochains appariements ne soient publiés.

Tout forfait ou tout abandon de tournoi non justifié sera signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE suivant la procédure en vigueur.

Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 06 43 79 58 17, en précisant les noms et prénoms des joueurs concernés.

### **Article 9 : Fin de partie**

A l'issue de chaque partie, les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et donner les résultats auprès de l'arbitre à l'aide du support papier mis à leur disposition. Si aucun résultat n'a été donné à l'arbitre les 2 joueurs seront considérés comme étant forfaits.

### **Article 10 : Rappels**

- L'annexe A.4 du Livre de l'Arbitre portant sur le jeu rapide sera en application.
- La Charte du joueur d'échecs doit être respectée.
- Les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu.
- Si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. Si les faits sont avérés, l'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des Sanctions de la FFE.
- L'analyse des parties jouées et les jeux de blitz sont interdits dans la salle de jeu.
- Il est interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse en cours de partie.
- Le joueur évitera toute discussion ou toute lecture relative au jeu d'échecs en cours de partie.
- Toute dégradation volontaire de matériel entraînera une exclusion du tournoi.
- Tout contrevenant au règlement intérieur pourra recevoir un avertissement. Le deuxième avertissement entraînera l'exclusion du tournoi.

### **Article 11 :**

Arbitre Principal : LIST Jean-Pierre – AFO – M53018

### **Article 12 :**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre principal

Jean-Pierre LIST



Le Responsable de l'Accueil

Benoit TAILLANDIER



L'organisateur

Jean-Pierre LIST

